

---

*Chez les jeunes, les connaissances en matière de prévoyance sont limitées. Les écoles ont un rôle à jouer et devraient commencer par renforcer les compétences financières des étudiants. En politique agricole, certains milieux politiques veulent imposer un taux d'autosuffisance alimentaire, mais oublient que la Suisse dépend déjà de l'étranger pour des produits intermédiaires nécessaires à sa production. Enfin, faut-il vraiment assouplir le frein à l'endettement ?*

---

### Avenir Jeunesse

# Comment aborder la prévoyance à l'école ?



Pour [Diego Taboada et Tanja Rösch](#), il faut aborder le sujet du point de vue des jeunes puis élargir la discussion à d'autres assurances sociales qui pourraient les concerner. Avant de proposer des cours spécifiques sur le fonctionnement des trois

piliers en Suisse, il faudrait d'abord renforcer les compétences financières des jeunes.

### **Politique agricole**

## Une plus grande autosuffisance mais plus de dépendance



Une initiative populaire annoncée l'été dernier veut imposer un taux d'autoapprovisionnement net d'au moins 60 % pour la Suisse. Pour [Patrick Dümmler](#), cet objectif ne dit rien sur la capacité d'une agriculture autosuffisante à nourrir sa propre population. La Suisse dépendrait davantage des pays étrangers pour les produits intermédiaires (engrais, semences, produits phytosanitaires, etc.) nécessaires à sa production agricole.

### **Politique budgétaire**

## Quel avenir pour le frein à l'endettement ?



La stabilité budgétaire repose sur un cadre réglementaire strict, qui a été mis à rude épreuve lors de la pandémie. Les mesures généreuses de soutien visant à amortir les conséquences économiques de la crise du Covid ont été rendues possibles grâce à un budget extraordinaire et au faible endettement. Selon [Lukas Schmid](#), une réorientation du frein à l'endettement, telle qu'elle a été demandée dans une récente intervention au Parlement, nuirait à la stabilité financière de la Confédération.

### **Le chiffre de la semaine**



Pour la première fois, la population active compte davantage de diplômés du tertiaire (42,5 %) que de diplômés du secondaire II (42,4 %). En 2000, «seuls» 23,2 % avaient un diplôme universitaire ou d'une formation professionnelle supérieure. Si le niveau d'éducation augmente régulièrement, c'est aussi grâce aux immigrés qui, ces dernières années, sont plus instruits que la moyenne.

### Evénements

## Nouveaux paradigmes dans la politique de santé



Discussion «Mondays for Future», en ligne, 6. mars 2023, 12:00  
avenir suisse **Forum**  
*think tank for economic and social issues*

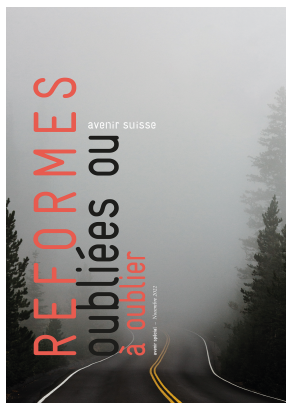
**Mondays for Future** Comment les patients peuvent-ils obtenir la meilleure qualité de soins possible à un coût supportable ? Quelles sont les conditions-cadres nécessaires pour permettre une concurrence sur la qualité plutôt que sur les coûts ? A l'occasion du prochain «Monday for Future» d'Avenir Suisse en collaboration avec Raiffeisen, les intervenants suivants aborderont ces questions : Yvonne Feri, Conseillère nationale (PS), Annamaria Müller, spécialiste en santé publique (Présidente du Forum suisse des soins intégrés), Philippe Nantermod, Conseiller national (PLR) et Jérôme Cosandey, directeur romand et responsable de recherche Etat social pérenne (Avenir Suisse). Animation : Sebastian Ramspeck (SRF).

*Cet événement public a lieu le 6 mars 2023 à midi et sera retransmis en direct sur notre site internet [www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch). Les discussions auront lieu en français et en allemand.*

### **Dans les médias**

**AVS** Les veufs ne reçoivent une rente que tant qu'ils ont des enfants mineurs, alors que les femmes reçoivent une rente à vie. Dans un article de «[La Vie économique](#)», Jérôme Cosandey présente trois solutions pour palier à cette inégalité: relever les prestations des veufs au niveau de celles des veuves, abaisser la rente des veuves à celles de veufs ou, de préférence, définir une voie intermédiaire qui garantirait les mêmes prestations aux deux sexes. Cette dernière solution permettrait d'adapter les prestations de veuvage aux réalités de l'organisation familiale ainsi qu'aux évolutions que notre société connaîtra au cours des 50 années à venir.

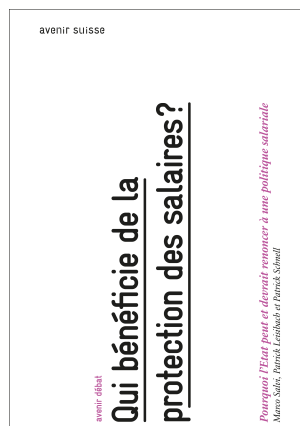
## Nos publications actuelles



[Réformes oubliées ou à oublier](#)



[Une politique des médias pour l'ère numérique](#)



[Qui bénéficie de la protection des salaires](#)



© Avenir Suisse, Chemin de Beau-Rivage 7, 1006 Lausanne, Suisse, [www.avenir-suisse.ch/fr/](http://www.avenir-suisse.ch/fr/)

[A propos de nous](#)

[Déclaration de protection des données](#)

[S'abonner à notre newsletter](#)

Afin d'éviter que cet e-mail n'apparaisse dans vos spams, ajoutez [NewsletterFR@avenir-suisse.ch](mailto:NewsletterFR@avenir-suisse.ch) à votre carnet d'adresses.

Avenir Suisse - Chemin de Beau-Rivage 7 - 1006 Lausanne, Suisse

[Gestion de l'abonnement](#)